

sommes tous très inquiets de l'impasse financière dans laquelle se trouve cette Organisation. Que les Nations Unies cessent de fonctionner ou qu'elles poursuivent leur tâche avec une puissance considérablement amoindrie, nous n'y pouvons pas grand'chose, bien que l'ambassadeur du Canada et la délégation canadienne actuellement à New York aient fait, si je ne me trompe, tout leur possible pour obtenir un compromis.

Monsieur le président, en espérant que les Nations Unies poursuivront leurs opérations—tous l'espèrent, je crois—je voudrais présenter une ou deux propositions au ministre. Voici la première. Les États-Unis ont pris une initiative très heureuse en nommant aux Nations Unies un représentant permanent qui n'est ni membre actif d'un parti politique, ni fonctionnaire. A l'heure actuelle, c'est M. Adlai Stevenson qui remplit cette fonction; avant lui, c'était M. Henry Cabot Lodge, précédé par un sénateur du Vermont dont le nom m'échappe.

L'hon. M. Martin: Austin.

M. Nesbitt: Oui, le sénateur Warren Austin. Ces diplomates ont fait un excellent travail. Je constate maintenant que le Royaume-Uni adopte la même méthode en nommant à une fonction identique sir Hugh Foot, qui jouit d'une grande réputation aux Nations Unies et ailleurs. Comme le Canada exerce depuis des années une très grande activité aux Nations Unies, nous pourrions songer à nommer ainsi un représentant qui ne serait pas membre d'un parti politique ni nécessairement fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures. On pourrait choisir un Canadien éminent. Cela n'empêcherait personne d'être nommé parce qu'il aurait appartenu à une association politique ou travaillé au ministère des Affaires extérieures. Mais il me semble qu'il nous serait fort utile de nommer quelqu'un de la qualité des hommes que j'ai mentionnés. Ces délégués occuperaient ce poste pour un certain temps et apporteraient à notre représentation et au travail des Nations Unies, un certain élément de continuité. Je ne veux, en aucune manière, critiquer le très beau travail accompli par les délégations précédentes aux Nations Unies.

Lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies se réunira le mois prochain, j'espère que le Canada lancera plus de projets qu'il ne l'a fait l'an dernier. En toute justice, l'an dernier, le gouvernement actuel ne détenait pas le pouvoir depuis bien longtemps et il avait bien d'autres projets à l'esprit. Par exemple, ces 60 jours de décision à l'intérieur de nos frontières. Par conséquent, les affaires étrangères ont peut-être été un peu négligées. Mais, le ministre occupe son poste depuis assez longtemps; il a travaillé avec assiduité; j'espère donc que bon nombre de

projets canadiens seront lancés aux Nations Unies, cette année. Par exemple, il y a plusieurs années, aux Nations Unies, un projet avait été adopté à l'unanimité. Il s'agissait de recueillir, dans le monde entier, des données sur les retombées radioactives. Ces données devaient être recueillies, analysées et assemblées par l'Organisation des Nations Unies et, à ce moment-là, le Canada a accepté d'analyser les données recueillies par les pays qui ne disposaient pas des moyens de les analyser. La Birmanie, le Ghana, le Pakistan et d'autres pays ont accepté d'envoyer ces échantillons au Canada pour être analysés. Je ne sais pas si cela a été fait, ni si l'on disposait de moyens suffisants pour entreprendre ces travaux. Le ministre pourrait peut-être nous éclairer là-dessus. Cela est d'une importance particulière, maintenant que la République populaire de Chine a fait exploser un engin nucléaire et que les retombées se répandent dans tout l'univers et même au Canada. Je crois que nous devrions continuer d'exercer des pressions à ce sujet aux Nations Unies.

M. le président: A l'ordre! Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé, à moins que le comité ne consente à ce qu'il poursuive.

Des voix: D'accord!

M. Nesbitt: Monsieur le président, je désire remercier les membres du comité et je terminerai mes observations dans environ trois minutes. La deuxième question que je voudrais soulever a trait à la solde des troupes canadiennes à Chypre. Cette question a déjà été soulevée à la Chambre en d'autres occasions par mon collègue, l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), qui a interrogé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Malheureusement l'honorable député est absent; comme les honorables députés le savent, il est président conjoint du comité sur la défense qui siège actuellement. Il a signalé que les troupes canadiennes à Chypre reçoivent une solde très inférieure à celle des autres membres de la force des Nations Unies, payés d'après l'échelle des salaires des Nations Unies. Nous fournissons des hommes pour cette force et nous versons notre quote-part pour payer les contingents des autres pays qui servent dans la force des Nations Unies, mais apparemment ces derniers reçoivent une solde bien supérieure à celle de nos hommes. Cela pose un problème considérable. Je voudrais que le ministre fournisse des éclaircissements à ce sujet et nous dise si des redressements seront apportés à la solde de nos forces armées dans l'île. Cette situation semble très injuste, c'est le moins que l'on puisse dire.

[M. Nesbitt.]